

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Domaine – Les modalités de la réussite éducative	Fiche n°07b
Sujet – Faut-il, et si oui comment, accroître le rôle du monde du travail dans la socialisation et la formation des jeunes ?	
Mots clés associés au sujet : <i>stages ; alternance ; parcours de formation ; entreprises et administrations, valorisation des acquis de l'expérience</i>	

1. Définition du sujet

Les relations entre l'école et le monde du travail ont fortement évolué au cours des dernières décennies. Les deux mondes ont vécu très longtemps dans une peur et une ignorance réciproques. Les transformations importantes du système éducatif, la nécessité de mieux répondre aux besoins de l'économie, le développement des stages en entreprise, l'apparition des périodes de formation en entreprise notamment avec la mise en place du bac professionnel, le développement de la formation continue financée par les entreprises, le poids pris par les régions dans la définition de la formation professionnelle ont petit à petit transformé les relations. Il existe maintenant des échanges entre écoles et entreprises tant au niveau des élèves (stages, périodes de formation en entreprises), et des enseignants (qui peuvent également faire des stages en entreprise pour améliorer et mettre à jour leurs connaissances du monde professionnel), qu'au niveau de la définition des contenus des diplômes professionnels.

Une partie des représentants des entreprises revendique cependant aujourd'hui un rôle plus important dans la formation des jeunes, considérant que c'est à l'entreprise de piloter l'acquisition terminale des compétences professionnelles et cela, à tous les niveaux de formation. Une implication plus forte du monde économique dans le développement de la socialisation des jeunes est également souvent mentionnée. L'environnement 'travail' pourrait faciliter le développement des compétences tout en accroissant à la fois les capacités à travailler en groupe mais aussi de façon plus autonome.

Dans le même temps, on met en avant l'importance de la transversalité des formations qui seule permet la nécessaire mobilité professionnelle, alors que la spécialisation aurait plutôt un effet d'enfermement et on demande à l'École de mieux former les citoyens.

On parle également beaucoup de formation tout au long de la vie. La formation professionnelle doit y tenir une place importante. Les rôles respectifs de l'Etat, des Régions et des partenaires sociaux sont au cœur de ce débat.

Qualification, compétence et certification font également l'objet de discussions assez vives entre les différents acteurs de la formation, l'état et les partenaires sociaux.

Faut-il aller plus loin dans l'implication du monde du travail dans la socialisation et la formation des jeunes ? Quels rôles doivent jouer le service public de formation, les entreprises

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

(publiques et privées) dans la formation initiale ?, dans la formation continue ? Sont-ils les mêmes ? Qui doit définir les qualifications, les compétences ? Qui certifie et quoi ?

2. Etat des lieux

Depuis la loi du 20 décembre 1993, « tout jeune doit se voir offrir, avant sa sortie du système éducatif et quel que soit le niveau d'enseignement qu'il a atteint, une formation professionnelle ». Désormais, à côté de la formation du citoyen, la préparation à un métier fait partie intégrante de la mission assignée à l'éducation nationale. Elle se fait dans des filières professionnelles de formation initiale qui ont été mises en place à différents moments des cursus scolaire et universitaire. Ces filières préparent à des diplômes professionnels dont le contenu est défini avec les milieux professionnels concernés, dans le cadre de commissions consultatives réunissant des représentants de l'administration de l'éducation et les partenaires sociaux (salariés et patronats). Leur principale caractéristique est d'identifier un niveau de qualification supérieur à celui requis pour entrer dans la formation correspondante.

Le bac professionnel, diplôme conçu comme nécessitant un partenariat fort entre école et entreprise, a connu un fort développement et permet aujourd'hui à 11,5% d'une génération d'obtenir le bac. Il a permis de conserver des effectifs en enseignement professionnel dans les lycées professionnels très proches de ceux de 1970 (environ 700 000 élèves). L'apprentissage s'est ouvert à tous les niveaux de formation et touche aujourd'hui 360 000 jeunes. Les régions se sont impliquées dans le développement et le pilotage de la formation professionnelle notamment de l'apprentissage et de la formation continue.

Cependant, malgré les avancées réalisées en deux décennies en matière de formation professionnelle, la situation présente encore de nombreuses insuffisances. En particulier, le statut des formations professionnelles demeure contrasté: valorisées dans le supérieur où la sélection qui régit l'accès aux formations professionnelles leur permet d'attirer les meilleurs élèves de l'enseignement général et technologique, les formations professionnelles restent au contraire dans le secondaire une voie vers laquelle vont ceux qui n'ont pas été acceptés dans les lycées d'enseignement général et technologique. Ainsi, d'un côté, elles se déploient à partir d'un bon niveau de culture générale et parfois technologique, de l'autre, elles sont le symptôme du non accès à ce socle et elles ne comblent que très partiellement les insuffisances de culture générale. Or, ce sont les personnes dont le niveau de formation initiale est le plus faible qui éprouvent le moins d'appétence et le plus de difficultés à tirer le meilleur parti de la formation professionnelle continue. La formation continue n'a d'ailleurs pas réussi jusqu'à présent à fournir une seconde chance aux jeunes sorties avec une faible qualification du système éducatif puisqu'elle a essentiellement profité aux mieux formés. Dans la période qui s'approche de forts départs à la retraite, il est important de rendre plus crédible la possibilité de reprendre des études en formation continue et de compléter sa formation en cours de vie active. La formation professionnelle initiale est tiraillée entre deux exigences contradictoires du monde économique : d'un côté, une demande de spécialisation supposée répondre à la capacité d'adaptation des jeunes aux métiers, ce qui conduit à multiplier le nombre des spécialités ; de l'autre, une demande de plus grande transversalité des formations supposées répondre à la capacité d'adaptation des jeunes aux différents contextes de travail, ce qui pourrait conduire à laisser à l'entreprise le soin de parfaire la professionnalisation en fonction de ses propres besoins et de le faire en utilisant les formations en alternance existantes (apprentissage, contrats de qualification) ou à venir (contrat de professionnalisation). Ces formations en alternance pourraient également être utilisées pour des reprises d'études qualifiantes.

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Mais la formation professionnelle initiale est aussi interpellée par les validations auxquelles peuvent donner lieu les acquis de l'expérience (VAE) et demain le contrat de professionnalisation prévu par l'accord interprofessionnel du 20 septembre 2003. Dans l'esprit de la loi de janvier 2000, la VAE vise à délivrer les mêmes diplômes que ceux qui sont acquis en formation initiale. Mais une telle proposition est-elle concevable sans une évolution profonde des contenus de la formation initiale qui permette de passer de la notion de qualification à celle de compétences, du savoir théorique au savoir pratique ? De même, ouvert aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification professionnelle comme à ceux qui veulent compléter leur formation initiale, quel qu'en soit le niveau, (ainsi qu'aux demandeurs d'emploi), le contrat de professionnalisation a pour « objectif de permettre à son bénéficiaire d'acquérir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, une qualification professionnelle établie par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) ou une qualification professionnelle reconnue dans les classifications d'une convention collective de branche ». S'agit-il ici de professionnaliser comme le font les écoles professionnelles des différentes administrations des jeunes qui se destinent à un certain niveau d'emploi ou bien, l'ambition est-elle de substituer une professionnalisation en milieu de travail à une formation professionnelle en milieu scolaire et universitaire ?

Comme l'ont souligné les travaux du Haut Comité Education Economie Emploi, dès lors que « tout jeune doit se voir offrir une formation professionnelle », il ne peut y avoir de réflexion sur l'école qui ne soit pas aussi une réflexion sur les conditions de la professionnalisation. La question de la nature et de la reconnaissance des savoirs et des compétences, acquis tant dans le système scolaire et universitaire qu'en entreprise, se trouve ainsi au cœur du débat sur l'école. Cette formation et les diplômes qui la sanctionnent doivent-ils être procurés aux jeunes par le système éducatif ou va-t-on vers un partage des tâches entre l'école et l'entreprise, la première apportant la culture de base, à la fois générale et technologique, correspondant au niveau de qualification visé, la seconde assurant la première professionnalisation du jeune. Dans le premier cas, l'éducation nationale se doit de conforter les filières professionnelles, notamment au niveau du secondaire, et de maintenir une grande diversité des spécialités même si les besoins de transversalité doivent être mieux pris en compte ; dans le second cas, au contraire, elle doit recentrer la formation initiale sur l'acquisition d'une culture commune rénovée pour y intégrer notamment la dimension technologique.

3. Questions à débattre

- N'existe-t-il pas des connaissances, des compétences et des règles de comportement que l'on ne peut acquérir que par l'expérience professionnelle ? Si oui, est-ce que cela n'implique pas une participation plus grande des entreprises dans la formation initiale et des certifications accessibles uniquement par la VAE ?
- Pour faire face aux graves problèmes démographiques qui s'annoncent à l'horizon 2010, comment forme-t-on quelqu'un qui est capable de s'adapter professionnellement tout au long de sa vie ?
- Faut-il faire développer l'apprentissage et les autres formations en alternance, ce qui supposerait une implication beaucoup plus forte des employeurs privés et publics ?

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

- L'émergence de la formation tout au long de la vie ne doit-elle pas entraîner un déplacement de la formation initiale vers la formation continue pour accroître la formation et la qualification de la main d'œuvre ?
- Comment la VAE peut-elle changer les relations et les rôles respectifs de l'école et du monde du travail ? Plus généralement, doit – on faire évoluer les rôles des institutions en charge des diplômes et plus généralement des certifications ? Faut-il faire évoluer les modes de délivrance des diplômes ? Quelle doit être la place des partenaires sociaux dans la certification ?
- Les administrations et les collectivités locales ne doivent-elles pas s'impliquer beaucoup plus dans la formation et l'insertion des jeunes y compris en développant l'apprentissage en leur sein ?
- De la même manière, les grandes entreprises ne devraient-elles pas également davantage s'investir dans l'apprentissage et dans la première insertion des jeunes ? Dans le cas inverse, ne devraient-elles pas financer les petites et moyennes entreprises qui actuellement et de fait le font pour elles ?